

DocID: 2612803

MediaID: 0017

Color: 0

Topic: 0050783.01 Size: 26339mm²

Order: 0050783

Category: Region

# Des amis des animaux accusés d'antisémitisme

**Genève/Neuchâtel** L'association Acusa a distribué un bulletin attaquant le «système concentrationnaire» de l'élevage des poules en Suisse

**Christian Lecomte**

La Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad) a déposé une plainte contre l'Association contre les usines d'animaux (Acusa) pour «discrimination raciale et atteinte à la dignité du peuple juif.»

A l'origine de cette démarche, on trouve une brochure tirée à 350 000 exemplaires par Acusa et distribuée en avril sous forme de tous ménages dans les cantons de Genève et de Neuchâtel. Ce bulletin tend à comparer les conditions de détention «concentrationnaire» des poules en Suisse avec celles des victimes du régime nazi. «Un massacre étatique, similaire à celui organisé dans le passé par les nazis» écrit dans un éditorial Erwin Kessler, le président d'Acusa qui, en 2004, a été condamné à une peine de prison de cinq mois pour de semblables propos.

## Proche de l'extrême droite?

Erwin Kessler, que la Cicad situe près de l'extrême droite, ajoute «qu'il serait temps de stopper ces crimes contre les animaux au lieu de ressasser hypocritement les crimes du passé contre l'humanité. [...] En plus il n'y a pas contestation à craindre de la part des criminels du passé puisqu'ils sont tous morts [...]»

Roumains et Turcs, accusés de mettre à mort de manière féroce certains animaux, sont qualifiés de «barbares qui sont devant la porte de la culture occidentale». Selon Erwin Kessler, «au Conseil fédéral siègent aussi des barbares qui se mettent à plat devant la pression juive.»

Philippe Grumbach, président de la Cicad, avoue être écœuré «devant un texte odieux aux relents antisémites qui banalise l'holocauste et donc le minimise». Claire Luchetta, présidente genevoise de la Licra (Ligue internationale contre le racisme

et l'antisémitisme) est consternée: «Le plus dramatique est le peu de réactions d'indignation que cette revue diffusée librement a suscité, hormis dans la communauté juive.»

Une photographie publiée dans la brochure a elle aussi choqué: elle montre Simone Veil chaudement vêtue se recueillant lors d'une commémoration des victimes d'Auschwitz. La légende dit: «Simone Veil qui échappa à l'enfer ne se gêne pas pour autant de porter un manteau de fourrure provenant d'un autre enfer, [...] quelle hypocrisie!»

Joint par téléphone, Erwin Kessler, qui réside à Tuttwil (TG), a refusé de répondre aux questions du *Temps*. Susanna Wachtl, qui fut jusqu'à la fin de 2005 la responsable romande d'Accusa, explique: «Erwin est une espèce de gourou qui n'en fait qu'à sa tête. Pour lui, seule compte la défense des animaux, alors il exagère un peu.»

## «J'ai admiré Simone Veil»

Antisémitisme, Accusa? «Non, jure-t-elle, j'ai admiré Simone Veil, qui s'est battue pour les droits de la femme, et j'ai longtemps travaillé avec Edmond Kaiser, le fondateur de Terre des hommes, qui est juif.» Claire Luchetta rétorque: «Ces gens-là ont tous leur bon juif.»

Erwin Kessler a eu à maintes reprises affaire avec la justice, notamment dans sa lutte contre l'abattage rituel (sans étourdissement) d'animaux pratiqué par les juifs et les musulmans. Il assimilait les juifs à des nazis. Une autre particularité d'Acusa est de dénoncer les conditions de vie des animaux en Suisse à l'aide de photos chocs et en rendant publics les noms et adresses des éleveurs incriminés. Certains ont reçu des menaces de mort anonymes.

Pour les organisations antiracis-

tes, il ne fait aucun doute que sous couvert de la protection des animaux, Acusa affiche ses positions d'extrême droite. «Erwin Kessler passe notamment des annonces dans la revue *Recht + Freiheit*, située très à droite», relève la Cicad. En 2001, Acusa et l'Association pour la connaissance psychologique, une «psychosecte» suisse aux affinités marquées avec l'extrême droite, avaient conjointement soutenu des organisations autrichiennes hostiles à la construction européenne.

Cette même année, La Poste avait refusé de diffuser le périodique de l'association dans les ménages suisses sous prétexte qu'il contenait trop d'attaques personnelles. Suite à une plainte en justice d'Erwin Kessler, le géant jaune avait dû lever son veto.

Le numéro du mois d'avril d'Acusa n'a pas été «censuré» par La Poste. «Nous ne sommes pas tenus à vérifier si les envois remis violent certaines dispositions légales, explique ainsi Laurent Widmer, un porte-parole. Mais l'on peut exclure ce qui pourrait contenir certains traits pornographiques, calomnieux ou contraires au droit.»

Une chose est sûre: la diffusion à 350 000 exemplaires d'un tous ménages coûte très cher «Les finances proviennent des dons et des cotisations de nos très nombreux amis», assure Susanna Wachtl.

